

O140- L'Observatoire National des Métiers de l'Animation et du Sport (OMNAS) dans la politique de rénovation des certifications de l'enseignement sportif : un instrument d'expertise sous forte contrainte.

Jérémy Pierre & Cécile Collinet

Laboratoire ACP (Analyse Comparée des Pouvoirs), équipe GREHSS (Groupe de Recherche en Epistémologie, Histoire et Sociologie du Sport) EA 3350

Jeremy.pierre@univ-mlv.fr

Les professions liées à l'emploi sportif suscitent l'intérêt de deux ministères, l'Education nationale et celui en charge des sports (MS). Au cours des années 2000, l'ensemble des dispositifs alors mis en place subit de profondes rénovations. Le MS remplace ses diplômes, la filière STAPS voit son champ de professionnalisation s'ouvrir, tandis qu'une branche professionnelle sport se crée. Des actions politiques sont alors mises en œuvre, dont la création d'instruments (Lascoumes et Le Galès, 2004). C'est dans ce contexte que naît l'ONMAS, observatoire bi-ministériel chargé de conduire des études prospectives sur l'emploi sportif notamment. Nous proposons d'analyser ses actions, ses expertises, son rôle dans le cadre d'un renouvellement de l'action publique en matière de gestion des emplois sportifs et ses perspectives actuelles soumises à de fortes tensions.

Keywords : ONMAS, Instrument, Encadrement sportif, Expertise, Politique publique

La transformation des diplômes liés à l'enseignement sportif mobilise de manière récurrente deux ministères (le ministère de l'Education Nationale et celui en charge des sports) et constitue un terrain privilégié pour étudier l'action publique et l'usage d'instruments censés aider à la gouvernance dans une situation particulièrement tendue. En effet, depuis les années soixante et la massification de la pratique sportive impliquant la création d'un corps de professionnels ayant pour but son encadrement pratique, l'espace des certifications et formations sportives est entré dans un jeu concurrentiel dans lequel les deux ministères se disputent le monopole. Dans cette configuration conflictuelle plusieurs tentatives de transformation de ce dispositif ont vu le jour de part et d'autre²⁷. Les années 2000 marquent une profonde volonté de rénovation d'un système vieillissant. D'un côté, le ministère des sports (MS) engage une restructuration complète de ses certifications, avec la suppression des « Brevets d'Etat d'Educateur Sportif » au profit de la création de diplômes professionnels²⁸. D'autre part, la filière « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives » tend à élargir son champ de professionnalisation. En outre, est officiellement créée en 2005²⁹ la branche professionnelle sport, qui constitue une troisième instance dans la gouvernance des emplois sportifs. Cette architecture à la fois dense et concurrentielle est le théâtre d'actions politiques diverses, telles que la demande de rapports d'expertise sur l'emploi sportif³⁰, ou encore la création d'instruments.

C'est dans cet esprit rénovateur qu'a été pensé l'Observatoire National des Métiers de l'Animation et du Sport (ONMAS), organe intermédiaire entre les deux ministères et censé produire une expertise sous la forme d'un savoir spécialisé sous-tendant la décision politique, et jouant un rôle dans l'élaboration de compromis entre des groupes hétérogènes et parfois concurrentiels. Plus précisément, il a été créé par l'arrêté du 8 mars 2002 dont l'article premier précise que sa mission est « *de conduire des études prospectives qualitatives et*

²⁷ A l'instar du schéma directeur des formations en 1992 qui n'a jamais abouti.

²⁸ Le « Brevet Professionnel », le « Diplôme d'Etat », et le « Diplôme d'Etat Supérieur », « de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport ».

²⁹ Le 7 juillet 2005 la « Convention Collective Nationale du Sport » est signée, ce qui officialise l'existence de la branche sport.

³⁰ Nous pouvons ici noter le rapport de Jean Camy, en 2002 sur la « professionnalisation des études en STAPS », ainsi que celui de Jean Bertsch, en 2008, sur la « réorganisation de l'offre publique de formation dans le secteur de l'activité physique, du sport et de l'animation ».

quantitatives en matière d'emploi et de formation dans le domaine des métiers de l'animation et du sport ».

Réfléchir à cette structure comme un instrument est une façon de penser l'action publique plutôt novatrice comme l'ont parfaitement montré Lascoumes et Le Galès (2004) correspondant au paradigme de la nouvelle gouvernance négociée. L'action publique se caractérisant en effet par de l'enchevêtrement de réseaux, de l'aléatoire, une multiplication d'acteurs, des finalités multiples, de l'hétérogénéité et la transversalité des problèmes. L'instrument est pensé comme un ensemble de techniques, de moyens d'opérer, de dispositifs permettant de matérialiser et d'opérationnaliser l'action gouvernementale. Sous couvert de modernisation et de participation plus large des différents partenaires de l'action publique, de nouveaux instruments ont été mis en place pour assurer une meilleure fonctionnalité de la gestion publique.

L'intérêt d'une approche en termes d'instrument est de compléter les regards classiques en termes d'organisation, de jeux d'acteurs et de représentations qui dominent largement l'analyse de l'action publique. Par ailleurs cet angle d'attaque croise la question de l'expertise largement étudiée dans le domaine de l'analyse de l'action publique. Les experts sont des acteurs intermédiaires jouant un rôle avant tout de médiateurs ou de relais entre des groupes ou organisations dont les intérêts divergent. Situés entre un pôle intellectuel et un pôle politique (Delmas, 2001, p.25) ils seraient un intermédiaire entre les lieux de production de connaissance et les lieux de pouvoir. C'est ainsi que peut être pensé cet observatoire.

Pour analyser les enjeux sous-jacents à la création de l'ONMAS, mais aussi son rôle, sa position et ses perspectives, le matériau empirique mobilisé est composé de données hétérogènes et complémentaires. D'une part, nous avons recensé des expertises produites par cet observatoire (études, rapports, analyses ; n=34). D'autre part, nous avons réalisé une observation participante dans cette structure du 1^{er} avril 2010 au 30 juin 2010, sur la thématique des certifications sportives, ce qui nous a notamment permis de saisir plus précisément le fonctionnement de cet instrument. Enfin, nous avons réalisé une série d'entretiens semi-directifs (n=15) avec les principaux acteurs de cet observatoire (son président, son secrétaire général et des salariés) ainsi que leurs collaborateurs (dans les ministères et dans la branche professionnelle sport).

L'analyse de ce corpus hétérogène permet tout d'abord de mettre en exergue les conditions de création de cet observatoire. Né d'une tension très forte dans la volonté de rénovation des diplômes de l'encadrement sportif, il aura un rôle régulateur dont nous verrons qu'il s'opérera dans le sens d'une production de savoirs utiles à la décision d'une part et qu'il assurera également un rôle dans la construction d'un compromis entre les différents partenaires mobilisés dans le processus étudié d'autre part. Cette posture « intermédiaire » n'est cependant pas facile à tenir et de nombreux problèmes surgissent : instrument tiraillé entre deux instances gouvernementales, dépendant par ailleurs de bailleurs de fond unilatéraux, difficulté à produire du consensus. Après de longs mois d'attente et de nombreux obstacles rencontrés, l'ONMAS est devenu le « centre d'analyse des formations, des emplois, des métiers de l'animation et du sport » (CAFEMAS), le 28 mai 2011. Cette indépendance permet à cet instrument de dépasser les limites précédemment évoquées, mais aussi d'envisager de nouvelles perspectives en termes de fonctionnement et d'objectifs.

Delmas, C., (2001). Pour une définition non positive de l'expertise (note de travail). In D. Dammame, & T. Ribemont, (Eds), *Expertise et engagement politique*. Paris : L'Harmattan, Cahiers Politiques.

Lascoumes, P., & Le Galès, P., (2004). *Gouverner par les instruments*. Paris : Presses de Sciences Po.

Comité Scientifique